

ET SI ON PARLAIT RADON ?

Webinaire / 11.04.2024 / Plan Régional Santé au Travail - Nouvelle Aquitaine

La parole à un architecte

oural architectes

1 agence à Montreuil (93)

1 agence à Figeac (46)

3 associés

Construction d'un ensemble de bureaux

BRIVE-LA-GAILLARDE (19)

SURFACE : 250 M²

BUDGET : 450 K €HT

MOA : PRIVÉE

Photo : ©Charles Bouchaïb



Analyse du site

DIAG pollution issu de la vente du terrain

portail géorisque

Édition en ligne du 12/02/2020
Réf. Interne : 2020-02-12-1376480

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6 et L125-7 du Code de l'Environnement

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral n° 19-2016-06-01-002 du 01/06/2016 mis à jour le

Adresse de l'immeuble : Angle Avenue Léo Lagrange - Rue Pierre Baudin, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
Cadastré : CO 272

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N
prescrit anticipé approuvé date 29/01/2019 ¹ oui non

¹ si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :
inondation crue torrentielle mouvements de terrain avalanches sécheresse / argile
cyclone remontée de nappes feux de forêt séisme volcan

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN
² si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M
prescrit anticipé approuvé date ³ oui non

³ si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :
mouvements de terrain autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM
⁴ si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPRT prescrit et non encore approuvé
⁵ si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :
effet toxique effet thermique effet de surpression projection risque industriel

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPRT approuvé
oui non

> L'immeuble est situé dans un secteur d'expropriation ou de délaissement
oui non

> L'immeuble est situé en zone de prescription
oui non

⁶ Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés
⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente
oui non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité classée en
zone 1 très faible zone 2 faible zone 3 modérée zone 4 moyenne zone 5 forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3
oui non

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain se situe en secteurs d'information sur les sols (SIS)
NC* oui non

* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T**

** catastrophe naturelle, minière ou technologique
> L'information est mentionnée dans l'acte de vente
oui non

Extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte Sismicité, Carte Inondation par crue, Carte Effet de Surpression, Carte Effet Thermique

Vendeur - Acquéreur	
Vendeur	VAYSSEIX
Acquéreur	
Date	12/02/2020
Fin de validité	12/08/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GEORISQUES

Mieux connaître les risques sur le territoire

Contact Paramètres d'affichage

Rechercher

Particulier Collectivité Expert

Particulier > Risques à mon adresse > Risque radon près de chez moi

Risque radon près de chez moi

Partager la page

Adresse recherchée : 8701 Avenue Léo Lagrange 19100 Brive-la-Gaillarde (Longitude 1.34893 ; latitude 46.1663)

à mon adresse : **IMPORTANT**

sur ma commune : **IMPORTANT**

Retour à la liste des risques

Définition du risque

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

En apprendre plus sur le risque radon

Carte du potentiel radon par commune

Légende :
Faible
Modéré
Important

Prises d'informations

1 / CARSAT Centre-Ouest

2/ Guide pratique de l'ADEME

Janv. 2018

EXPERTISES

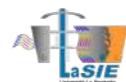
RECOMMANDATIONS POUR LA REALISATION D'UN SYSTEME DE DEPRESSURISATION DES SOLS A FONCTIONNEMENT NATUREL, DE LA CONCEPTION A LA MAINTENANCE.

Protection des bâtiments vis-à-vis des remontées de gaz du sol

Guide Pratique



En partenariat avec :



2 / Guide Radon / QUALITEL

> FÉVRIER 2020



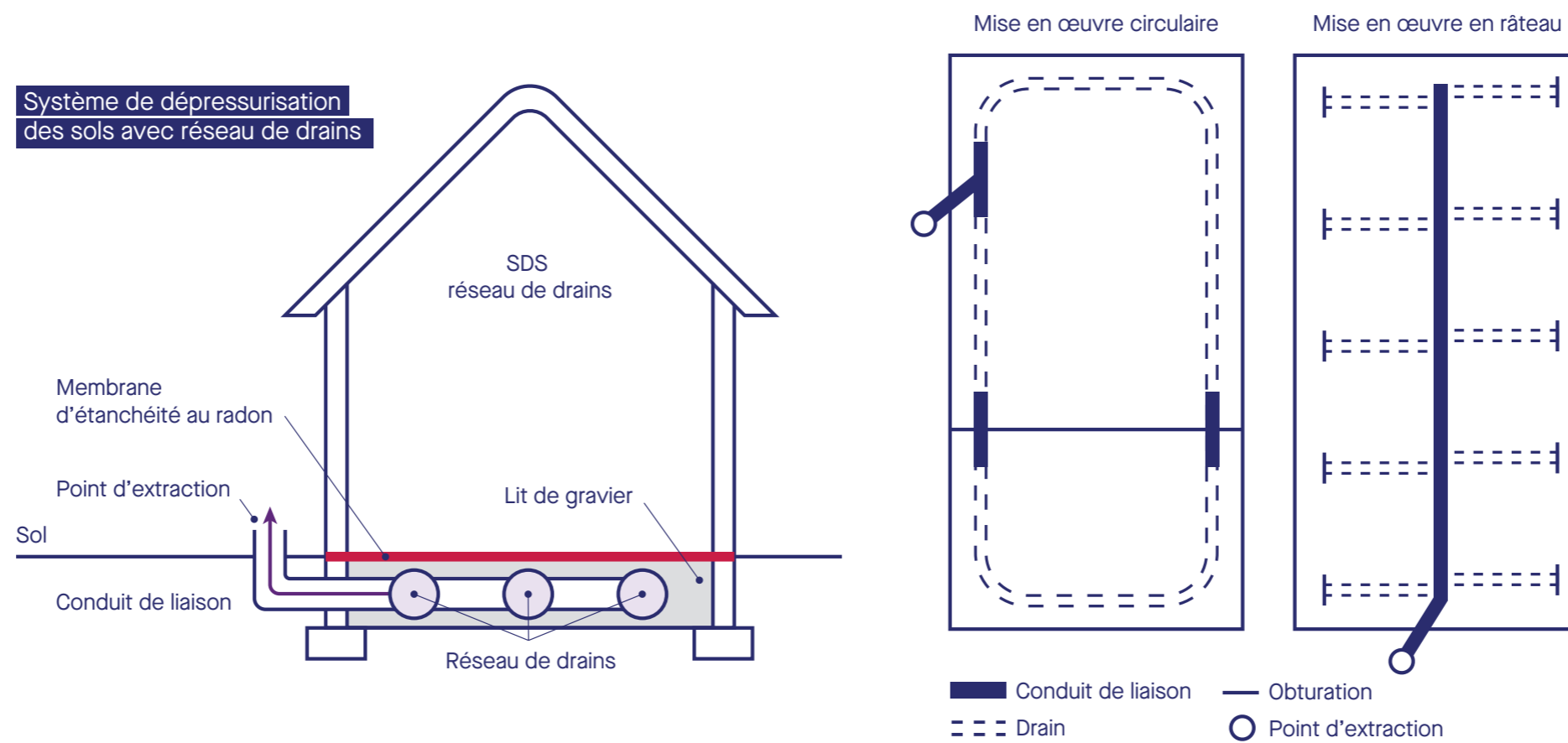
RADON

GÉRER LE RISQUE POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS



Dispositifs mis en oeuvre

1 / Drain ventilé





Bâtiment sur radier.

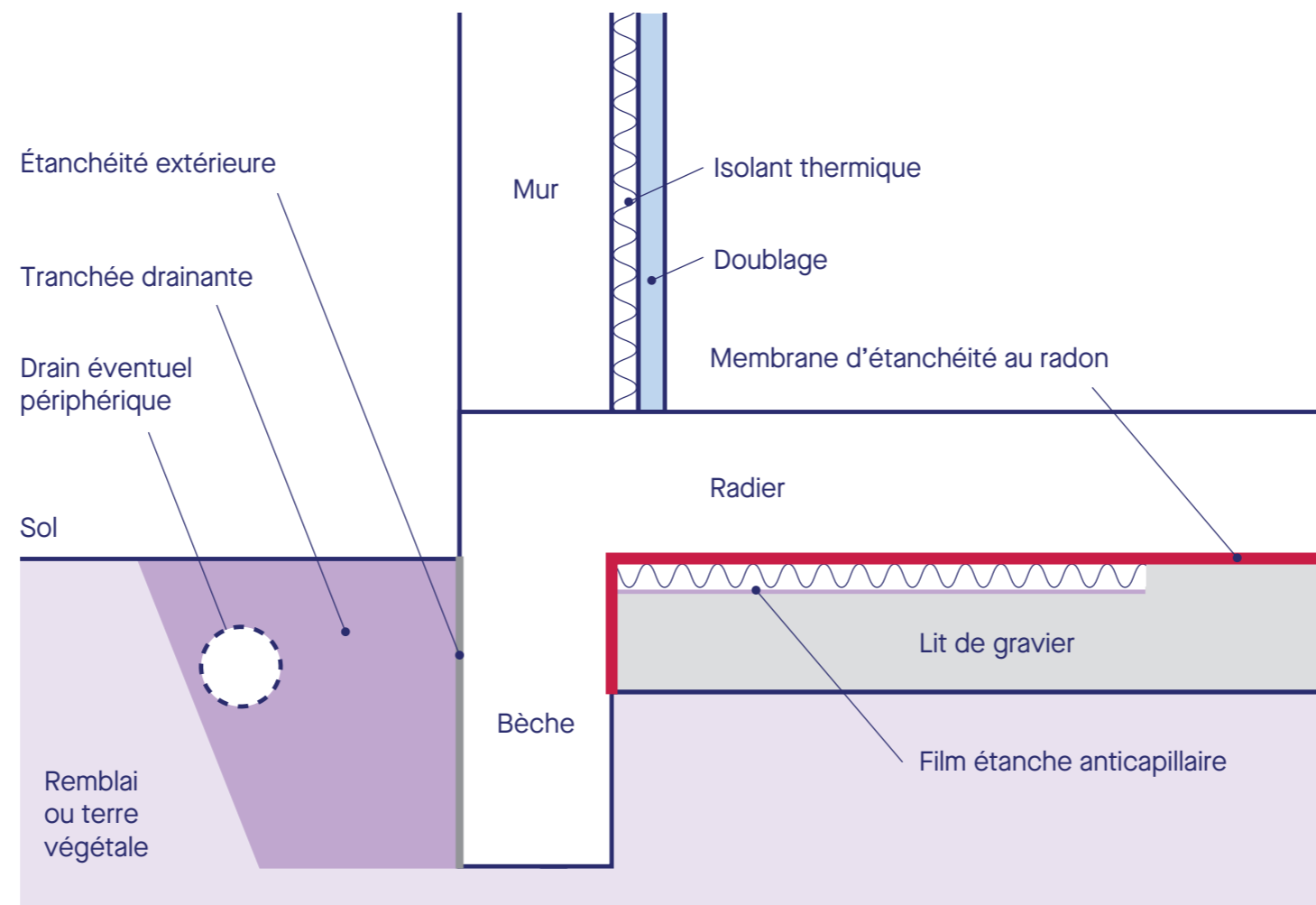
- 1/ Drain ventilé dans couche de forme
- 2/ Feutre
- 3/ Fond de forme
- 4/ Mise en attente du drain

Dispositifs mis en oeuvre

2 / Membrane anti radon

RADIER

En présence de radier, il est possible d'associer une étanchéité au radon sous la structure.



XTRn®

DESCRIPTION

- Membrane d'étanchéité anti-termite anti-radon.
- Film en matière PEBD bicouche.
- Film Triple Action.
 - Action 1 : Étanchéité des fondations et de la dalle contre les infiltrations d'eau.
 - Action 2 : Barrière contre l'infiltration du gaz Radon dans les bâtiments.
 - Action 3 : Barrière contre l'infiltration des termites dans les constructions.
- Principe actif TERMIREPEL®™ :
 - Respect de l'environnement et de l'écosystème.
 - Repousse les termites sans les tuer.
 - Ne migre pas vers les nappes phréatiques.



APPLICATION

- En film d'étanchéité ou film d'étanchéité/barrière anti-radon : S'applique comme un film sous-dalle.
- En barrière d'étanchéité, anti-radon et anti-termites : S'applique sous les fondations avec une remontée le long des murs et une utilisation comme film sous-dalle.



CODE	COULEUR	EPAISSEUR	LARGEUR	LONGUEUR	LAIZE	SURFACE	CONDITIONNEMENT
XTRN	Noir/Bleu	300 µ	6 m	25 m	1,50 m	150 m ²	5 rlx/palette 25 rlx/palette

La marque TERMIREPEL®™ est la propriété exclusive de C TECH CORPORATION









oural architectes

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE BUREAUX

BRIVE-LA-GAILLARDE (19)

SURFACE : 250 M²

BUDGET : 450 K €HT

MOA : PRIVÉE

Photo : ©Charles Bouchaïb